

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC LYON CROIX ROUSSE, 2 PLACE DE LA CROIX ROUSSE 69004 LYON déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 12 000 €.

Monsieur Jean-Pierre DESGROPPE, représentant de la société 3P PHARMA S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 1 BIS RUE TARENTEISE 69300 CALUIRE ET CUIRE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
La société PAD PHARMACEUTIQUE DESGROPPE	40	4 000 €
La société VICTORIS	40	4 000 €
La société CONSEQUE	40	4 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 22 avril 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Signé par :

67B6A46D9303440...